

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 23 (1951)

Heft: 3

Artikel: La page du meuble : une chambre à coucher peut-elle devenir une pièce de séjour?

Autor: Tobler, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PEINTURE * SCULPTURE * ARCHITECTURE

Peintures décoratives dans les halls d'entrée des immeubles Familia, à Genève

Un groupe sculpté à l'Ecole Trembley, à Genève

Ce n'est pas encore ce soir que je m'embarquerai dans une dispute qui a l'âge, à peu près, de la locomotive à vapeur, mais qui n'en a pas l'utilité : pour savoir si art et technique doivent s'attirer, se repousser, se fondre ou se côtoyer, des critiques d'art éminents (ils le sont tous et ils sont partout), des essayistes infructueux, des conférenciers intarissables renouvellent depuis cent ans leur vocabulaire, sinon leurs arguments, se lancent à la tête les arcs-boutants des cathédrales gothiques, grimpent sur la Tour Eiffel, survolent le dôme de Florence, s'attendrissent devant les barrages, se coulent avec enthousiasme dans les conduites géantes à haute pression, vibrent avec les turbo-alternateurs, cherchent des petites bêtes d'un millièmètre de millimètre au microscope électronique, spéculent sur le char à bœufs des rois fainéants et, finalement, n'empêchent personne de s'acheter une salle à manger Henri II garantie pour longtemps, dont la cote est plus haute que jamais.

Laissons pour l'instant les innombrables répercussions que l'avènement du travail mécanisé a réellement amené dans notre mentalité et dans nos goûts, pour nous occuper d'un problème plus particulier qui s'y rattache, dont la solution est moins lointaine : je veux

présenter en quelques lignes le bel exemple de la Société coopérative Familia, qui n'a pas hésité à incorporer à l'architecture de ses récents immeubles, quelques peintures décoratives dues à huit jeunes artistes qui ont eu, grâce à l'initiative de MM. Schürch et Schwertz, architectes, l'occasion de se faire la main dans un genre de travail auquel, hélas ! ils ne sont que trop peu habitués.

Je me demande si l'erreur fondamentale qui stérilise les discussions entre artistes et techniciens (ou plutôt entre tierces personnes qui prennent la parole en leur nom, car artistes et techniciens, tant mieux pour eux, ne sont guère abstrauteurs de quintessence), je me demande si l'erreur ne vient pas de ce qu'on veut voir absolument un *changement de principe* dans le cours de l'histoire de l'art, depuis la naissance de la machine, au lieu d'y voir tout bêtement (mais peut-être est-ce trop bête pour nous) une étape, une très modeste étape d'un long parcours qui n'aura point de fin tant que les hommes chercheront la perfection des formes et tant que, heureusement, ils ne l'auront point atteinte. « Il faut bien songer, dit Le Corbusier, que nous sommes la première génération dans les millé-

(Suite page 24)

LA PAGE DU MEUBLE

Une chambre à coucher peut-elle devenir une pièce de séjour ?

par H. TOBLER

La pénurie d'appartements et l'exiguïté des pièces d'habitation dans les nouveaux immeubles imposent de nouvelles solutions dans l'aménagement des logements : de ce fait, la grande différence qui a toujours existé entre les chambres à coucher et les pièces de séjour tend peu à peu à disparaître. Même lorsqu'on dispose d'une place suffisante, on peut se poser la question suivante : « Une chambre à coucher, utilisée comme pièce de séjour, n'est-elle pas préférable à une chambre à coucher de conception traditionnelle, qui n'a plus grand sens aujourd'hui, et a été dépassée depuis longtemps ? » Il faudrait citer ici en exemple la forme démodée des tables de nuit, avec leurs tiroirs et leurs portes, alors qu'un simple rayonnage, avec, éventuellement, un tiroir, suffirait amplement. Or, comme ces installations sont, en général, achetées en bloc, personne ne se fait une idée du prix considérable de cette table de nuit.

La plus grande difficulté à résoudre est la question du lit. Le problème est relativement simple lorsqu'il s'agit d'une pièce seule : il suffit dans ce cas d'un matelas sur quatre pieds, et d'un couvre-lit ; très joli également peut être un matelas encadré d'une liste de bois. De vrais lits, avec ou sans tête peuvent également être placés dans une pièce de séjour, à condition que l'on fasse correspondre la hauteur du matelas à la hauteur d'un siège : le jour, on mettra un couvre-lit, et l'édredon prendra la forme d'un coussin en rouleau. On placera, au pied du lit, une armoire ou un caisson destinés à ranger la literie. La sorte de bois de lit actuellement à la mode prend beaucoup de place : une sorte de meuble, qu'on peut aussi employer dans un autre but, semblerait ici plus utile.

L'aménagement devient plus difficile lorsqu'il s'agit de mettre deux lits dans une pièce, sans pour cela lui

(Suite page 24)

naires qui voyons des machines.» Un autre ajoute : « Les sept merveilles de nos jours s'appellent : le moteur Rolls-Royce, la superforteresse volante, le télescope du Mont-Palomar, les usines de Magnitogorsk, le pont de Brooklyn, le barrage de Génissiat, et le grand synchro-cyclotron de Berkeley. Les techniques l'emportent de haute lutte dans le domaine des trois dimensions. » Un troisième encore : « Voici, fabriquée par la machine, une autre beauté. » Un dernier enfin : « Les techniques modernes ont créé une civilisation nouvelle, donc un homme nouveau : l'œuvre d'art en est solidaire. »

Cela nous fait, comme on dit, une belle jambe, de savoir que notre temps a tant de beautés à nous offrir, que nous sommes les premiers à goûter les charmes du roulement à billes et des machines-transfert polyvalentes, si la plupart d'entre nous, poussés par je ne sais quel instinct, se refusent à y voir la moindre parcelle de beauté, s'ils ne cèdent pas à ce lamentable prestige de l'uniforme. A être moins orgueilleux, à considérer les choses comme elles sont, n'aurions-nous pas mieux fait de voir que la technique a toujours existé, et qu'il ne s'est agi pour nous, depuis cent ans, que de son *développement*, de son *perfectionnement*, et non de sa naissance ? L'artiste a toujours peiné sur la manière d'exécuter son ouvrage, il s'est toujours efforcé de lui donner une forme digne de sa conception : mais la règle à calcul est d'un piètre secours s'il n'existe pas l'étincelle créatrice : l'art seul est créateur, la technique ne l'est pas.

Tout cela serait bel et bon, s'il ne s'était agi que de donner quelques traces de beauté à des ouvrages destinés à n'en point avoir. Je ne vois nul inconvénient à ce que l'ingénieur chargé d'étudier la machine à conditionner les bonbons acidulés, ne s'adresse à un artiste pour lui donner une forme séduisante. Mais, ce qui est triste à pleurer, à mon modeste avis, c'est cette prostitution de l'art à la technique, dont on nous a rebattu les oreilles pendant trop longtemps, et qui, Dieu merci, file du mauvais coton. Le Corbusier s'est mordu les doigts toute sa vie d'avoir dit autrefois, dans le feu de ses premières armes, qu'une maison

était une « machine à habiter ». Même en reconnaissant que son beau tempérament s'est laissé entraîner par la force et par la concision d'un slogan, et qu'en réalité il avait voulu dire tout autre chose, on n'a pas hésité, depuis cette parole mémorable, à donner à nos maisons cette apparence glacée, vide, triste, « fonctionnelle » (puisque'il faut l'appeler par son nom... un nom qui passe de mode, d'ailleurs) qui commence enfin à nous lasser. Disons à la décharge de nos puristes qu'ils ont eu la main fort heureuse en nettoyant leurs bâtiments de tous les colifichets, fanfreluches, frisettes, festons et autres « ornements », hérités des héritiers des classiques. Par contre, d'avoir cru pouvoir édifier un style sur la stricte expression de la technique, sur les seules apparences des lois de l'économie, sur les seuls principes de la construction, d'avoir en un mot voulu donner à leurs maisons l'aspect de machines qu'elles n'étaient pas, ils nous ont obligés à vivre dans de bien tristes conditions : il est vrai que nous disposons de toute une gamme de petits confort : tous ces petits confort, après tout, ne nous procurent pas grande émotion : ils sont impuissants à créer un style, et c'est de style que nous avons besoin.

Pour avoir un style, il faut le mériter : et mériter quelque chose, c'est faire des sacrifices pour l'obtenir. Qu'une société coopérative immobilière fasse le sacrifice de donner quelques panneaux décoratifs à de jeunes artistes, c'est déjà pas mal : Aeberhard, Maurice Blanchet, Bodjol, Chevalier, Deville, Guillermet, Philippe, Roll se sont donc lancés contre leurs murs avec enthousiasme. Cette confrontation stimulante a donné des résultats qui, sans être michelangelesques (nous n'en sommes pas encore là) peuvent nous laisser espérer que, si tous les architectes se donnent la peine de faire faire de tels essais par leurs clients, dans tous les immeubles qui s'élèvent actuellement, la bonne cause sera gagnée.

L'Etat et la Ville de Genève ont d'ailleurs prêché d'exemple : nous avons déjà parlé ici de ce « fonds de décoration », qui a permis en particulier de créer, à la toute récente Ecole du Parc Trembley, quelques beaux ouvrages. On verra ci-contre celui de Vuilleumier : puisse-t-il procurer aux enfants qui l'entoureront la joie de vivre et la curiosité des plaisirs que doit nous donner la beauté.

J.

donner l'aspect d'une chambre à coucher. Si l'on se contente de lits-divans, on obtient une bonne disposition, à condition de les placer en angle. Le lit à deux places, large de 120 à 130 cm., rencontre peu de succès en Suisse allemande, quoiqu'il ait également ses avantages.

Le lit-placard offre encore une autre solution. L'idée de transformer le lit en buffet semble bien discutable : il n'y a guère de sens, en effet, à montrer un buffet là où il devrait y avoir des lits. Il est plus simple et plus honnête de rabattre le lit dans un châssis, et de pendre un rideau devant le tout : ce châssis peut avoir diverses formes, couleurs, et grandeurs. Le lit peut également être construit à bascule, en hauteur, avec un contrepoids correspondant.

A part cela, il existe une quantité de lits-divans, qui peuvent se transformer en lits jumeaux. La Coopérative d'ameublement « Genossenschaft Hobel », à

Zurich-Altstetten, a créé de tels lits jumeaux, qui offrent de grands avantages. Le deuxième lit est toujours prêt à être utilisé, grâce à quelques légères manipulations : le matelas supérieur est haussé par un système de ressorts. Ce système permet l'utilisation de bons matelas, alors que, dans ces sortes d'arrangements, le rembourrage est bien souvent insuffisant. Le lit inférieur, dès qu'il est tiré, peut encore être garni d'un tabouret. Il est également possible de l'enlever complètement, et de le placer, dans la pièce, d'une manière tout à fait indépendante. La forme extérieure de cette sorte d'aménagement peut être adaptée aux meubles existants.

Ce lit connaîtra toujours plus de succès, car il offre une solution idéale pour un petit logement. Les jeunes mariés, entre autres, qui souvent doivent se contenter d'une seule pièce, l'apprécieront certainement. Il sera également très utile à ceux qui n'ont besoin que de temps en temps d'un lit supplémentaire.

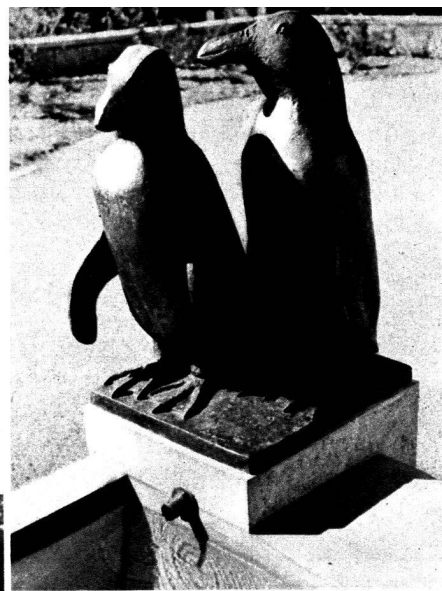
H. Tobler.

UN GROUPE SCULPTÉ A L'ÉCOLE TREMBLEY, A GENÈVE

W. VUILLEUMIER, SCULPTEUR

Détail du groupe des pingouins.
(Photos Seitz.)

La fontaine aux pingouins et le préau.



LA PAGE DU MEUBLE

Une chambre à coucher peut-elle devenir une
pièce de séjour ?

①
Le divan, pendant la
journée, est caché par
un rideau.

②
Le divan dans sa posi-
tion de nuit.

③
Position de jour des
deux lits, qui prennent
l'apparence d'un seul
divan.

④
Le divan s'ouvre pour
permettre le dégagement
du deuxième meuble.

⑤
Les deux lits, dans leur
position de nuit.

Meubles de la Genos-
senschaft HOBEL,
Zurich.

